

COMMUNE DE STRAZEELE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Strazeele s'est réuni en mairie sur convocation de Madame le Maire du vingt-neuf novembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 12

Présents : Mme Elisabeth GRESSIER - Maire, Mme Céline REANT -1ère Adjointe, M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH 2^{ème} Adjoint, M. Pierre THIEFFRY – 3ème Adjoint, M. Maxence HUYGHE, M. Nicolas DECORTE, Mme Rebecca COQUETTE, Mme Véronique REUMAUX, M. Christophe DEBLONDE, M. Stéphane DEKERVEREL, M. Louis COLLIER, M. Christophe DURIEZ, - Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain AUDENAY, M. Olivier CATTELLE

Secrétaire de Séance : M. Maxence HUYGHE.

Ordre du jour

- 1- *Subventions communales 2026*
- 2- *Demande de marquage d'une place handicapée*
- 3- *Remplacement secrétaire de mairie*
- 4- *Tableau des effectifs*
- 5- *Demande d'une prise électrique pour les commerces ambulants*
- 6- *Admissions en non-valeur*
- 7- *Compte Epargne Temps*
- 8- *Demande de transfert d'une concession au cimetière*
- 9- *Logiciel cimetière*
- 10- *Informations diverses concernant Cœur Agglomération*
- 11- *Centre Aéré de Février*
- 12- *Informations diverses*
- 13- *Questions diverses (à déposer en mairie avant le mercredi 12h00)*

Modification de l'ordre du jour

Madame le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal afin de remplacer le point 10 (Informations diverses concernant Cœur Agglomération) par **Tarifs communaux 2026**

Le changement est accepté à l'**unanimité**

1 – Subventions communales

DELIBERATION n° D14-2025

Madame le Maire rappelle l'état des subventions communales 2025 et sollicite l'assemblée afin de savoir s'il y a lieu d'augmenter ces subventions pour l'année 2026

L'association des Anciens Combattants recevra une subvention de 550€

L'association du Don du Sang recevra une subvention de 450€

L'association Le Souvenir Français (nouvelle association subventionnée) recevra une subvention de 200€.

Vote **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

2 – Demande de marquage d'une place handicapée

ARRETE de Madame le Maire A56-2025-08-12

Madame le Maire fait état de la demande d'une résidente nouvellement arrivée dans la commune qui sollicite le marquage d'une place Handicapée sur la Place du Village.

Cette personne est titulaire de la carte Mobilité Inclusion (CMI) mention stationnement.

Madame le Maire se charge de rencontrer la personne afin de voir avec elle le meilleur emplacement possible

3 – Remplacement de la secrétaire de Mairie

DELIBERATION n° D20-2025

Madame le Maire propose la création d'un poste de Rédacteur en raison de l'absence de l'actuelle secrétaire de mairie placée en congés de longue durée.

A titre d'information, Madame le Maire fournit un tableau des effectifs à ce jour.

Vote : **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

4 – Tableau des effectifs transmis à titre d'information

5 – Demande d'une prise électrique pour les commerces ambulants

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de l'un des commerçants ambulants qui sollicite une prise électrique pour l'alimentation de son camion.

Les membres du Conseil Municipal chargent Madame le Maire et Monsieur l'Adjoint aux Travaux de faire les études nécessaires.

6 – Admissions en non-valeur

DELIBERATION n° D21-2025

Madame le Maire fait lecture de deux demandes d'admission en non-valeur (pour les années 2018, 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024) de titres de recettes pour lesquelles il n'a pas été possible de recouvrir les sommes demandées pour un total de **545,51€**

Vote : **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

7 – Mise en place du Compte Epargne Temps (CET)

Madame le Maire expose la nécessité de la mise en place d'un Compte Epargne Temps.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité à la mise en place d'un C.E.T.

Un projet de délibération sera envoyé au CDG59 pour validation

8 – Demande de transfert d'une concession funéraire.

ARRETE de Madame le Maire A55-2025-08-12

Madame le Maire fait lecture d'un courrier pour une demande de transfert de concession funéraire entre membres de la même famille. Ce transfert a été demandé à titre gratuit conformément à la réglementation en vigueur

9 – Achat d'un logiciel de gestion pour le cimetière

Madame le Maire fait part des propositions qu'elle a reçues pour l'achat d'un logiciel de gestion du cimetière

Le premier devis pour un total de 1062 euros HT (1274,40€ TTC) a été retenu

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de faire le nécessaire.

10 – Tarifs communaux 2026

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide une augmentation des tarifs communaux d'environ 2%

Toutefois, il est décidé de ne pas augmenter les Droits de place.

DELIBERAION n° D15-2025 (Droits de place)

Vote **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

DELIBERATION n° D16-2025 (Tarifs Cimetière)

Vote : **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

DELIBERATION n° D17-2025 (Affaires Scolaires)

Vote : **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

DELIBERATION n° D18-2025 (Loyers Communaux)

Vote : **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

DELIBERATION n° D19-2025 (Location Salle des Fêtes et Mobilier)

Vote : **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

11 – Centre Aéré de Février

DELIBERATION n° D13-2025

Madame le Maire et Madame Réant exposent le projet de mise en place du centre aéré de février 2026.

Vote : **Pour à l'unanimité**

La délibération est adoptée

12 - Informations Diverses

Madame Reumaux, conseillère municipale communique le rapport d'activité du Foyer Rural pour l'année 2025

Les membres du Conseil Municipal remercie les bénévoles du Foyer Rural pour leur investissement.

DELIBERATION n° D22-2025

Vote : **Pour à l'unanimité**

Le rapport d'activité est adopté

13 – Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions diverses

Clôture de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 2025

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.